

Appel à la responsabilité judiciaire dans le scandale du chlordécone

Le CÉSECÉM est interpellé par l'annonce d'un "probable non-lieu" dans l'affaire des plaintes déposées par diverses associations contre les responsables de "l'empoisonnement au chlordécone" de la nature et des populations de Martinique et de Guadeloupe.

Sans vouloir s'immiscer dans la procédure judiciaire en cours, ni anticiper sur les décisions qui seront prises, le CÉSECÉM partage l'émotion largement exprimée par de nombreuses et nombreux élu.e.s, ainsi que par de nombreux mouvements de la société civile devant les motifs et les circonstances d'un éventuel non-lieu.

La "prescription" évoquée à propos d'actes dont les conséquences affecteront la Martinique et la Guadeloupe pour des centaines d'années, d'après les scientifiques, est aussi troublante que la disparition annoncée de pièces importantes du dossier.

Le CÉSECÉM reste attentif à l'évolution des procédures judiciaires comme plus généralement à tout ce qui sera fait pour réparer les graves dégâts sanitaires, sociaux, environnementaux et économiques causés par l'usage de ce pesticide.

La vigilance est de mise.